



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 18 JUILLET 2023**

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 juillet 2023, s'est réuni à la salle associative de Fontain en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 19
Présidence de Mme Catherine HAMELIN, Maire

Conseillers présents :
Laurence BEPOIX, Michel BOURETTE, Bénédicte CHAMBREY, Flavien CHANSON, Martine DONEY, Denis DUQUET, Simon GAILLARD, Alain GENTINE, Claude GRESSET, Catherine HAMELIN, François MARTIN, Michel TIROLE, Elodie TOITOT, Jean-Pierre VAGNE

Conseillers Absents :
Claire APFFEL
Anne-Lise BOUVERESSE
Pierre-Alain DUQUET
Laurence MAIROT
Laurence MARTIN

Procurations de vote :
Laurence MAIROT donne procuration à Elodie TOITOT
Anne-Lise BOUVERESSE donne procuration à Flavien CHANSON
Pierre-Alain DUQUET donne procuration à Jean-Pierre VAGNE
Laurence MARTIN donne procuration à Bénédicte CHAMBREY

14 conseillers présents et 4 représentés ; le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Hanane MOUSTIR
Madame la maire débute la séance à 20h00

Ordre du jour :

- 1/ Validation du compte-rendu du conseil municipal du 12 juin 2023
- 2/ Finances
 - Diminution du nombre d'adjoints
 - Don par chèque
 - Notification des lots de l'appel d'offres Rénovation Ancienne Mairie
- 3/ Désignation d'un conseiller délégué Ecole
- 4/ Tableau des indemnités Adjoints et conseillers délégués
- 5/ Bâtiments
- 6/ Développement Durable
- 7/ Questions diverses

Validation du compte-rendu du conseil municipal du 12 juin

Madame le maire propose de reprendre le compte-rendu du conseil municipal du 12 juin et d'y apporter les corrections nécessaires, s'appuyant sur les remarques et les conseils des élus.

M. Tirole fait remarquer qu'il souhaite faire ajouter 2 éléments au dernier paragraphe. Les élus sont d'accord sur ce point.

M. Bourette souhaite revoir la formulation de la dernière phrase du compte-rendu. Les élus sont d'accord sur ce point.

Les corrections seront donc faites.

Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve par 17 voix POUR et 1 abstention, la correction du compte-rendu du conseil municipal du 12 juin 2023

Finances

- Suite à la démission de M. Tirole, en date du 16 juin, et validé par le préfet du Doubs le 4 juillet, Mme le maire expose qu'au vu des délais, elle n'a pas à ce jour de remplaçant et propose une diminution du nombre d'adjoints.

Elle explique que si une personne se propose, ou si elle trouve un candidat, il sera présenté au conseil municipal de septembre 2023.

Mme le maire propose donc dans un premier temps de diminuer le nombre d'adjoint.

Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve par 17 voix POUR et 1 abstention, la diminution du nombre d'adjoint.

- Un don de 50 euros a été fait par chèque.

Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité POUR.

- Notification des lots de l'appel d'offres Rénovation Ancienne Mairie

Un tableau récapitulatif des réponses d'entreprises à l'appel d'offres, ainsi que l'analyse des offres, sont présentés au conseil.

Les lots 2 et 7 n'avaient pas eu de soumissionnaires dans un premier temps. GBM avait relancé. Les 2 lots ont trouvé preneur.

Le lot 3 : Renseignement pris auprès des organismes subventionneurs, nous devons garder le bois et l'aluminium même si cela est plus cher.

Le montant total des offres s'élève à 228 691,54€ HT ; soit 274 429.97 euros TTC. Les crédits sont prévus au budget de 2023.

Pour rappel, il n'y aura pas de panneaux solaires car le bâtiment se trouve dans le périmètre visible de la Motte Féodale.

Délai d'exécution indicatif : début des travaux septembre 2023 – fin des travaux mars 2024.

Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'analyse des offres et les choix des entreprises.

Désignation d'un conseiller délégué Ecole

Mme le maire propose que M. Michel Tirole soit conseiller délégué à l'école.

M. Tirole indique qu'il accepte cette mission.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner M. Tirole conseiller délégué.

Un arrêté sera établi.

Tableau des indemnités Adjoints et conseillers délégués

Le nombre d'adjoints ayant été modifié, le tableau récapitulatif doit être mis à jour.

M. Tirole étant 3° adjoint, il convient de remonter de place les 4° et 5° adjoints.

Bâtiments

- Eglise : pour les diagnostics amiante et plomb nous avons reçu 3 devis.
Exim : 715 euros TTC auxquels il faudra ajouter le montant de chaque prélèvement.
BatiContrôles : 450 euros TTC + 2 prélèvements de 37.50 euros l'unité
Veritas : 2500 TTC

Il est proposé de retenir le devis de **BatiContrôles**.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la société BatiContrôles pour les diagnostics amiante et plomb.

A noter que BatiContrôles pourra faire les diagnostics en août.

- Salle des fêtes : pour l'achat et la pose d'un vidéoprojecteur, nous avons reçu plusieurs offres de Videlio, qui propose des vidéoprojecteurs professionnels intuitifs et fluides, adaptés aux événements et aux réunions de travail.

Le devis comprenant une boîte antivol et un système « média line » sans télécommande, sera corrigé prochainement. Soit un coût total de 8 300 euros TTC.

Nous pouvons donc réfléchir à la possibilité d'amortir ce matériel par la location. Comme le fait remarquer Mme Bepoix.

Mme le maire propose d'accepter cette offre, un fois le devis corrigé.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre à 8 300€ TTC de Videlio.

Développement Durable

- Projet alimentaire communaux PAT :

GBM répond à ce projet national et invite notre commune à y participer. Cela engage un élu sur 4 jours de formation.

Aussi, des subventions pourront nous être accordées afin de nous y aider.

Ce projet s'articule autour 3 axes :

Animations santé / ateliers cuisine, l'étude d'actions « Du local pour tous au fil des saisons » et Jardins et vergers dans les espaces verts.

La mairie envisage plusieurs projets rentrant dans ces axes :

Fête de la soupe sauvage ballades comestibles favorisant une meilleure connaissance des plantes comestibles.

Un atelier cuisine avec le prêt d'infrastructures (four, matériel...) par GBM.

Une création de four solaire avec appui technique, tiers lieux...

L'entreprise Buloz et la ferme à Spiruline ont fait part à GBM de leur souhait de participer au PAT.

Des événements au village, créant ainsi du lien, des échanges entre les habitants et éventuellement les producteurs locaux, telle qu'une fête autour d'ateliers culinaires ou autre, pourront ainsi bénéficier de financements.

Conseil et soutien aux maraichers par ce biais à développer.

Le vide-grenier : Cet événement récurrent pourrait être plus attractif par la mise en place d'un vrai marché de producteurs locaux. Rejoignant le projet PAT de GBM.

Proposition d'animer un atelier à l'école, afin de sensibiliser les enfants.

Après avoir entendu les idées et les propositions de chacun, le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, de candidater au PAT proposé par GBM.

- Futur aménagement forestier : les aménagements forestiers de Fontain et Arguel arrivent à leurs termes (Fontain plus tôt qu'Arguel). Il convient donc de mettre en place un nouvel aménagement avec l'ONF, en fusionnant nos 2 forêts communales. Une commission sera aura lieu en septembre pour exposer les premiers éléments.

- Ateliers Sybert sur la préparation de produits ménagers. Fontain est lieu d'accueil pour les ateliers et 2 personnes (1 de Fontain et 1 de Pugey) ont été formées pour tenir ces ateliers. Il y aura 3 à 4 ateliers par an, qui sont ouverts à plusieurs communes. La communication sera faite sur notre site internet.

- Jardin forêt et Assises communautaires : un tournage a eu lieu le mardi 11 au jardin forêt pour présenter ce projet lors des Assises Communautaires qui auront lieu en octobre.

- Alerte vigilance sécheresse : malgré les forts niveaux de précipitation de ces dernières semaines le niveau d'eau des nappes est très bas, à des niveaux proches de ceux de l'an dernier.

- M. Denis Duquet propose que nous achetions de nouvelles sculptures en bois de Vanly pour mettre en valeur le jardin forêt. Ces sculptures durent de nombreuses années. Cette fois-ci serait proposé un lynx et un chamois.

Questions diverses

- M. Bourette a fait part d'une demande d'information sur l'avancement des projets commencés ou étudiés depuis le début du mandat. Notamment, l'avancé du lotissement du Mouthier, le devenir du terrain Guignat, les travaux de rénovation de l'ancienne mairie, la rénovation de l'église, le devenir de l'ancienne fruitière, le plan de circulation de la commune (limitation à 30 km/h, mise en place adaptée de feux signalétiques), les travaux de l'accès à mairie, etc. Un point sera fait en commission puis en conseil en septembre.

- La fibre est toujours en attente de fin de déploiement. Nous sommes toujours en attente de réponses de l'opérateur Orange, et ce, malgré l'intervention de GBM auprès d'eux. Mme la maire a été interviewée par France 3 sur ce sujet, afin de faire part des problématiques rencontrées par les habitants et la commune.

- Concernant l'antenne 4G, nous continuons de harceler les services d'Orange pour obtenir les coordonnées de l'équipe technique et ainsi avoir de plus amples renseignements sur des solutions alternatives à une antenne de 43m.

- Travaux Côte de Morre : Une réunion du Département a eu lieu récemment. La commune a signalé les nuisances de circulation et notamment les excès de vitesse sur les routes de nos communes. Une écluse sera mise à Arguel pour faire baisser la vitesse. Elle sera mise durant 3 mois, 1 mois pendant les travaux de la côte de Morre, puis 2 mois ensuite comme test avant une mise en place définitive lors des travaux Voirie de GBM en 2024.

- Réunion avec les agriculteurs concernant Natura 2000 : nous attendons le retour de la Chambre d'Agriculture pour la mise en place de cette réunion.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 18 septembre 2023 à 20h à la salle associative.

Le conseil municipal se termine à 22h05

Approuvé par les membres du Conseil Municipal du lundi 18 septembre 2023

Affiché à Fontain et publié sur le site internet,
le 5 octobre 2023

La Maire,

Catherine HAMELIN

